



LE LOUP MARSEILLANAIS

Association Loi 1901 créée le 26 août 1981
N° W341000377
www.leloupmarseillais.fr

Objet : A l'intention de tous les membres : Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 janvier 2025.

Préambule : Début de la séance à 16h00

Vérification des fiches de présence et des procurations :

Présents 26 plus 4 procurations soit 30 adhérents représentés sur 35 inscrits. Le quorum étant atteint, la séance peut commencer. Notre président déclare ouverte l'assemblée générale.

Le déroulé de la séance se fait grâce à un fichier Power Point projeté sur un écran et commenté par les membres concernés.

Compte rendu de la séance : Le secrétaire présente à l'assemblée l'ordre du jour en huit points :

1 - le mot du président

Le président souhaite la bienvenue aux membres, et remercie les pilotes, mécaniciens, cuisiniers et tous les gens qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association dans les domaines de l'informatique, météo, administratif, et fait un rapide survol de l'année écoulée avec les problèmes techniques sur les bateaux associés à une météo capricieuse qui n'ont pas permis d'égaler le nombre de sorties en 2023.

2 – Rapport moral.

Gilles nous présente le bilan pour l'année écoulée, avec un comparatif sur le nombre d'adhérents par rapport à 2021. Malgré les problèmes techniques sur les bateaux et une météo capricieuse nous avons effectué 43 sorties, soit presque 1 par semaine avec 205 pêcheurs dont 48 adhérents journaliers. Deux repas ont été organisés avec 193 convives.

Le secrétaire propose un vote à main levée pour l'adoption du rapport moral : adopté à l'unanimité.

3 – Rapport financier.

Le trésorier de l'association David Bussy présente le bilan financier de l'année arrêté au 31 décembre 2024 :

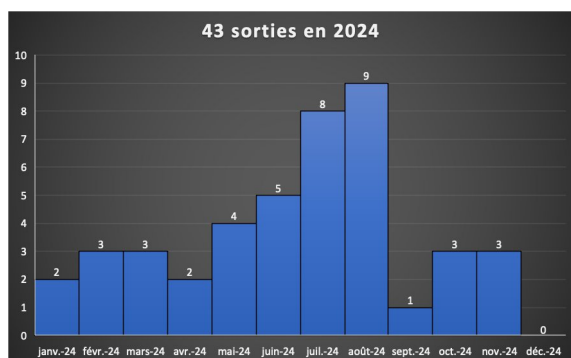
Recettes 2024		
Désignation	Montant	Répartition
Recette Buvette	2 796	9%
Cotisations	4 220	14%
Cotisations Thon	0	0%
Recettes Sorties	4 480	15%
Recette Repas	4 477	15%
Recette Buvette repas	415	1%
Recette Tombola	200	1%
Dons (banque)	636	2%
Vente Textiles	20	0%
Subventions	10 000	34%
Vente Bateau	2 256	8%
Total Recettes	29 500	

Dépenses 2024		
Désignation	Montant	Répartition
Achat Buvette	1 607	6%
Aménagement Local	430	2%
Dépenses communication	492	2%
Entretien Bateaux	2 014	7%
Achat Fourniture Bureau	20	0%
Frais bancaire	128	0%
Achats divers	205	1%
Achat Nourriture	330	1%
Gasoil bateau	2 211	8%
Places de port	6 411	23%
Taxes	896	3%
Achat repas événement	3 027	11%
Achat matériel pêche	49	0%
Assurances annuelles	703	3%
Cotisations FNPP	1 138	4%
Remboursement déplacement	214	1%
Achat / Equipement Bateau	7 939	28%
Achat Tombola	102	0%
Total Dépenses	27 915	

Recettes	29.499,83 €
Dépenses	27.915,32 €
Résultat	+ 1.584,51 €
Solde compte courant	215 €
Solde compte épargne	12.900 €
Caisses	87,50 €
Disponibilité banque au 31/12/24	13.202,50 €

Le secrétaire propose un vote à main levée pour le rapport financier : adopté à l'unanimité moins une voix.

4 –Point sorties 2024.



- 43 sorties 2024 versus 64 en 2023
- 205 pêcheurs, versus 404 en 2023
- Dont 48 adhérents journaliers versus 82 en 2023

La baisse du nombre de sorties entre 2023 et 2024 est due à deux facteurs : une météo très capricieuse, ainsi que la disponibilité que d'un seul bateau le Marseillanais 2, les travaux du Marseillanais 1 ont pris plus de temps que prévu.

5 – Organisation des sorties.

Suite au déménagement de Jean-Claude Neel qui s'occupait d'organiser les sorties, un groupe de travail est constitué de Gérard Arduin, Jean-Louis Kern, Daniel Reynaud, Francis Materne et Alain Richard afin de trouver un remplaçant et des solutions pour améliorer le système actuel qui n'est pas satisfaisant.

6 – Point sur la flotte

Elian notre responsable technique fait un point sur nos bateaux.

1. Loup-Bar 2 : L'inverseur est Hors Service, une équipe va sortir le bateau pour réparations, il est décidé de faire une saison sur l'étang et début 2026 prendre une décision sur sa garde ou non ! Un noyau de pêcheurs est intéressé, mais il reste à le découvrir et l'explorer pour en profiter. Le ponton a été refait à neuf aux Onglous grâce à Toto, Jean Claude et JLK.
2. Le Marseillanais 1 est opérationnel, des essais en mer ont été réalisés. Il est prévu une sortie de l'eau pour l'installation de la sonde et raccordement WC au printemps, son carénage se fera en 2026.
3. Le Marseillanais 2 : son carénage est prévu du 1er au 3 avril aux Chantiers Allemand.

7 – Organisation 2025

Gilles confirme son départ de la présidence de l'association, le conseil d'administration étudiera les bulletins de candidature lors de la prochaine session du Conseil d'Administration prévue sous peu.

Renouvellement de 3 postes au sein du C.A : cela concerne Elian Belbèze, Francis Vindel et Bob Philippe Leclerc.
Vote à main levée : les 3 candidats sont reconduits dans leurs fonctions.

8 – Cap 2025

- Développer nos activités de pêche auprès des touristes est essentiel pour notre visibilité auprès de la mairie. Il est prévu une campagne de communication intense, tant sur les réseaux sociaux, qu'auprès des centres d'hébergements, des commerçants et des campings de Marseillan-ville et plage avec diffusion de flyers en début de saison estivale.
- Promouvoir autour de notre association des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
- Projet d'une école de pêche pour les jeunes de Marseillan avec le concours de la Mairie. Un groupe de travail dirigé par Gérard va être mis en place afin d'élaborer le programme. Transmettre nos savoirs en la matière est une belle mission auprès des jeunes.
- Rafraichir le local de l'association au printemps prochain.
- Sécurité : une formation auprès de la SNSM pour les pilotes et adhérents va être organisé, à charge du secrétaire.
- Il est présenté à l'assemblée différents vêtements issus de Print Technologie à Mèze afin de valider une prochaine commande.

Questions : Suite à courriel de la mairie pour nettoyer les abords du club, une équipe est constituée pour la déconstruction du Cindy à compter de lundi 20 janvier.

Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire les membres du bureau.
Le président clôture la séance à 18h.

A l'issue de cette assemblée générale les adhérents se partagent le pot de l'amitié.

Gilles Benezech
Président de l'association Le Loup Marseillanais

